



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guyane : drogue

Question écrite n° 7855

Texte de la question

Mme Christiane Taubira-Delannon appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les mesures a prendre pour le traitement de la toxicomanie. La grave crise sociale et culturelle que traverse la Guyane se manifeste par un abandon caracterise de jeunes en situation de rupture et d'exclusion sociale. Nombre d'entre eux ont recours a la consommation de drogues facilement accessibles. Les groupements associatifs fournissent un travail remarquable sur le terrain pour apporter l'aide necessaire aux victimes de la toxicomanie. Cependant, l'ampleur des besoins exige que ces efforts soient relayes par le service public. C'est pourquoi elle lui demande si elle envisage de mettre en place un centre d'accueil et de reinserction pour toxicomanes en Guyane.

Texte de la réponse

Le developpement de reponses sanitaires aux problemes poses par la toxicomanie dans les departements Antilles - Guyane sera prochainement integre dans un plan specifiquement elabore pour ces departements. A cet effet, une mission diligente par la delegation generale a la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT) permettra de mieux apprehender les besoins adaptes aux caracteristiques particulieres de la toxicomanie dans le departement de la Guyane. Cette mission sera centree sur la toxicomanie, mais aussi sur les problemes poses par la prevention du VIH et la prise en charge des personnes atteintes d'infection par le VIH.

Données clés

Auteur : [Mme Taubira-Delannon Christiane](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7855

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3973

Réponse publiée le : 9 mai 1994, page 2305